



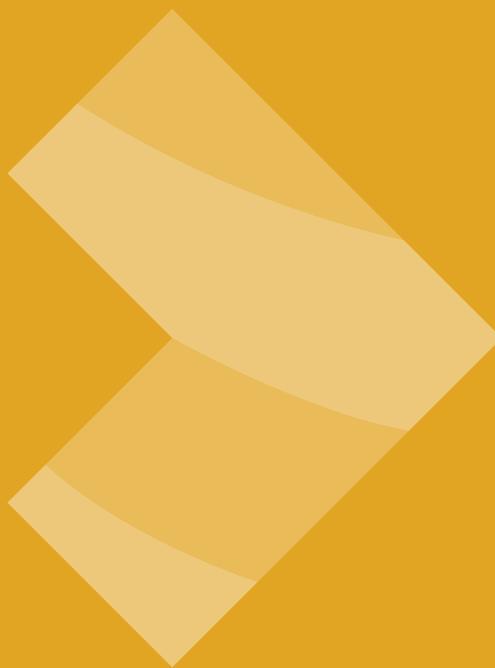
Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador

Notre province, notre santé, notre avenir

Une transformation de la santé
sur dix ans

SOMMAIRE



**Citation**

Accord sur la santé pour Terre Neuve et Labrador (2022). *Notre province, notre santé, notre avenir. Une transformation de la santé sur dix ans: Sommaire*. <https://healthaccordnl.ca/final-reports/>.



Accord sur la santé

pour Terre-Neuve-et-Labrador



Notre santé, à Terre-Neuve-et-Labrador, n'est pas assez bonne. Nos résultats en matière de santé sont inférieurs à ceux des habitantes et habitants des autres provinces canadiennes. Il existe des différences injustes et évitables entre nous au sein même de notre province, et ces réalités ne cessent de s'aggraver. Nous devons agir, et nous devons le faire maintenant.

Table des matières

1. Argument convaincant en faveur du changement	1
2. Notre choix pour améliorer notre santé	4
3. Influences sur notre santé	4
4. Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador	6
5. Facteurs sociaux, économiques et environnementaux (déterminants sociaux de la santé)	8
6. Système de santé rééquilibré	10
7. Soutien à ce système rééquilibré	12
8. Financement de cette nouvelle approche	15
9. Gouvernance et gestion de cette nouvelle approche	16
10. Faits probants que l'approche donne des résultats concluants	17
11. Points forts existants	18
12. Rapports de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador	19
13. Signes du succès	20

Argument convaincant en faveur du changement

Parmi les habitants des dix provinces, les Terre-Neuviens et les Labradoriens affichent

- ▶ un **taux plus élevé** de décès par maladie cardiaque, cancer et accident vasculaire cérébral;
- ▶ l'espérance de vie **la plus faible**;
- ▶ le **niveau le plus élevé** de besoins complexes en matière de santé chez les enfants; et
- ▶ la **plus grande proportion** de personnes âgées souffrant de trois maladies chroniques ou plus.

Le taux de suicide à Terre-Neuve-et-Labrador a triplé depuis les années 1980 et figure parmi les plus élevés au Canada. Pour tous les groupes d'âge, la santé mentale et la maladie mentale suscitent de plus en plus de préoccupations.

Changement démographique extrême

Ces résultats inacceptables en santé sont liés au fait que notre population a diminué de façon constante dans la plupart des régions de la province au cours des 30 dernières années. Dans certaines collectivités, la population a diminué de plus de 40 %. Cette situation générale est d'autant plus surprenante que certaines régions de la province ont connu une diminution de plus de 70 % du nombre d'enfants de moins de 15 ans. À l'autre extrémité de la vie, la proportion de la population âgée de plus de 65 ans a au moins doublé dans toutes les régions de la province.

Durabilité

Le changement démographique rapide, lié à l'émigration attribuable au moratoire sur la pêche à la morue au début des années 1990, a mis à l'épreuve notre système de santé, qui a été établi principalement pour répondre aux besoins des jeunes atteints de maladies épisodiques de courte durée, et non à ceux des personnes âgées souffrant de maladies de longue durée. Il n'a pas été conçu pour se concentrer sur la prévention des maladies ou la promotion de la santé. Cette situation a entraîné d'importantes conséquences, dont une crise de durabilité qui se traduit par un nombre élevé de postes non pourvus pour de nombreux

“

Tout ce que nous avons appris ne peut pas être transmis, et ça se terminera avec la prochaine génération. Je ne pense pas que la prochaine génération pourra profiter de toutes ces bonnes choses qui nous ont permis de rester en bonne santé, d'être qui nous sommes et de garder les pieds sur terre.

Un aîné inuit parle des effets de l'amincissement de la glace de mer dans le nord du Labrador. Source : citation tirée d'un article de la CBC consulté à www.cbc.ca/news/newfoundland-Labrador-Nunatsiavut-sea-ice-1.5951551 (en anglais).

professionnels de la santé, un nombre accru de remplacements à court terme pour les médecins, et un stress et un épuisement professionnel accrus pour les personnes travaillant dans le système de santé. Par ailleurs, selon les rapports, près de 20 % de la population n'a pas accès à un médecin de famille. D'autres facteurs ont compliqué davantage cette crise, notamment la sous-évaluation et l'insuffisance traditionnelles des ressources dans des secteurs comme la santé mentale et les soins de longue durée, ainsi que la pénurie émergente de professionnels de la santé à l'échelle du Canada et du monde entier.

Urgence climatique

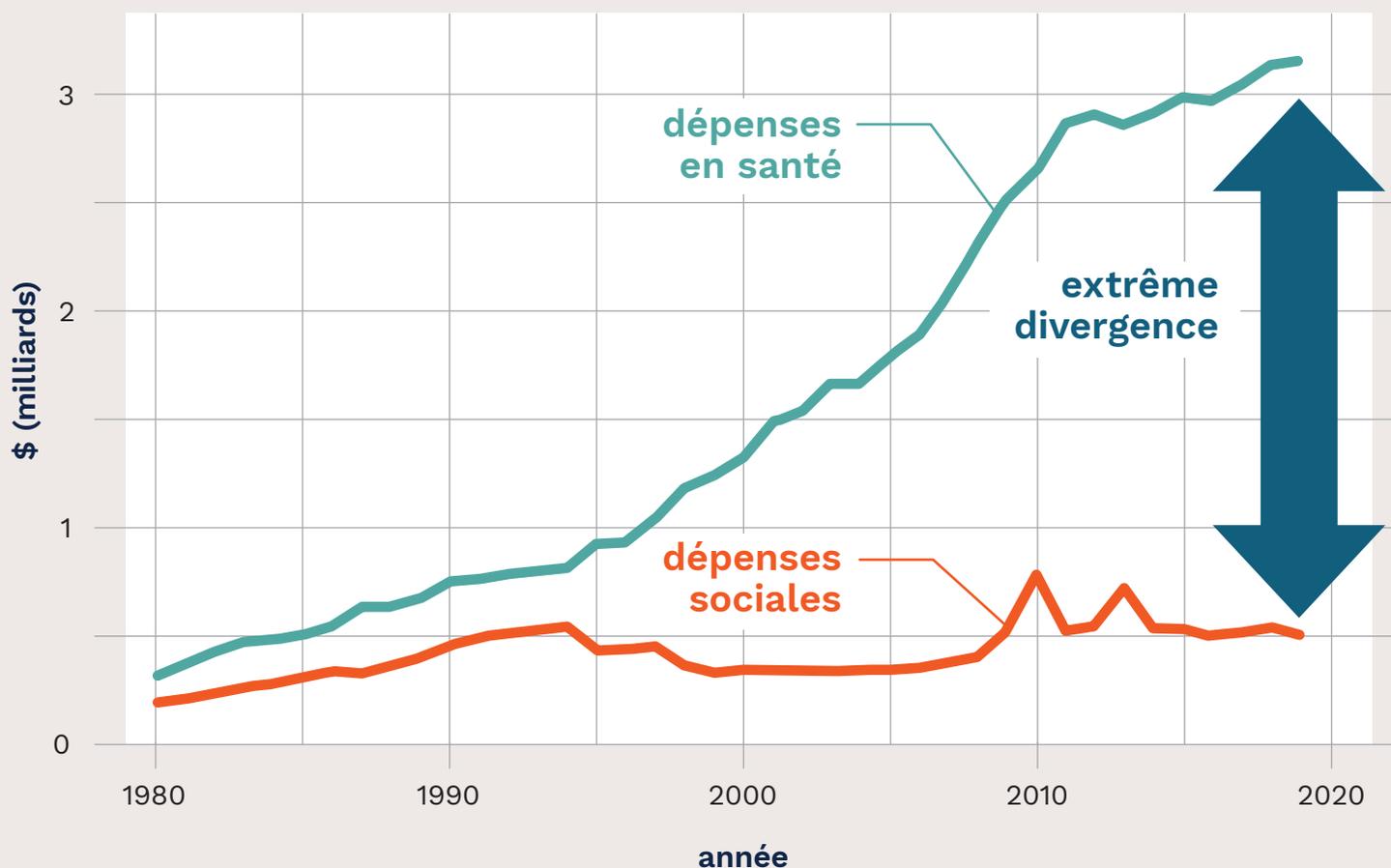
C'est le Labrador qui est le plus durement touché par la situation d'urgence climatique mondiale. En effet, la région connaît une augmentation constante des températures, laquelle entraîne une hausse du niveau de la mer, la perte de la glace de mer et une nouvelle population d'espèces dans nos eaux. Des phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex., des ouragans et des tempêtes de pluie plus intenses) se produisent sur l'île et au Labrador. Il n'est plus possible d'ignorer les conséquences de cette urgence climatique sur la santé des personnes et des collectivités de notre province.

Effets de la COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, une pandémie mondiale a intensifié ce besoin urgent de changement. L'émergence et la propagation de la COVID-19 semblent découler de l'urbanisation et des voyages à l'échelle mondiale, ainsi que des problèmes environnementaux comme la destruction des habitats, le commerce

d'animaux vivants et l'élevage intensif. Les preuves révèlent que, parmi les groupes vivant dans des conditions vulnérables, la pandémie a considérablement amplifié les écarts d'inégalité, ce qui pourrait entraîner des effets négatifs sur le mieux-être physique, socioéconomique et mental à long terme. La pandémie a accru les inégalités dans de nombreuses autres sphères de l'activité humaine, notamment en matière de disponibilité des vaccins, de croissance économique, d'accès à l'éducation et aux soins de santé, d'ampleur des pertes d'emplois et de revenus (qui ont été plus importantes pour les femmes et les travailleurs peu qualifiés et occasionnels), et potentiellement de pertes de capital humain causées par les perturbations à l'éducation. La pandémie et la réponse sociale à la maladie ont entraîné des changements comportementaux et sociétaux qui peuvent avoir des conséquences bien après la pandémie.

Dépenses sociales et dépenses en santé



Depuis 1980, le montant que Terre Neuve-et-Labrador a affecté aux dépenses en soins de santé

a augmenté de 232 %.

Pendant cette même période, le montant que Terre-Neuve-et-Labrador a affecté aux dépenses sociales

n'a augmenté que de 6 %.

Lien entre la santé et l'économie

Les faits ne cessent de démontrer que si une société n'est pas en bonne santé, il ne peut y avoir de progrès social ou économique. Quand il y a des inégalités en santé, il y aura des inégalités sociales et économiques. Les résultats inacceptables en santé et les inégalités en santé dans notre province signifient que nous ne serons pas en mesure de connaître une prospérité économique ou de nous épanouir sur le plan social si nous ne parvenons pas à améliorer la santé des personnes et de la population.

Notre choix pour améliorer notre santé

Nous pouvons améliorer la santé des gens de notre province si nous choisissons de le faire. L'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador a été créé pour nous aider à faire ce choix et apporter les changements nécessaires à la santé des personnes et de la population et, par conséquent, à la stabilité sociale et économique. L'Accord a pour vision d'améliorer la santé et les résultats en matière de santé des gens de Terre-Neuve-et-Labrador grâce à l'acceptation des déterminants sociaux de la santé et aux mesures connexes, et d'établir un système de santé de meilleure qualité qui rééquilibre les services communautaires, les services hospitaliers et les services de longue durée.



Tout au long de ce résumé, quand les termes génériques « santé » et « soins de santé » sont utilisés, ils incluent la santé mentale et physique ainsi que les soins de santé.

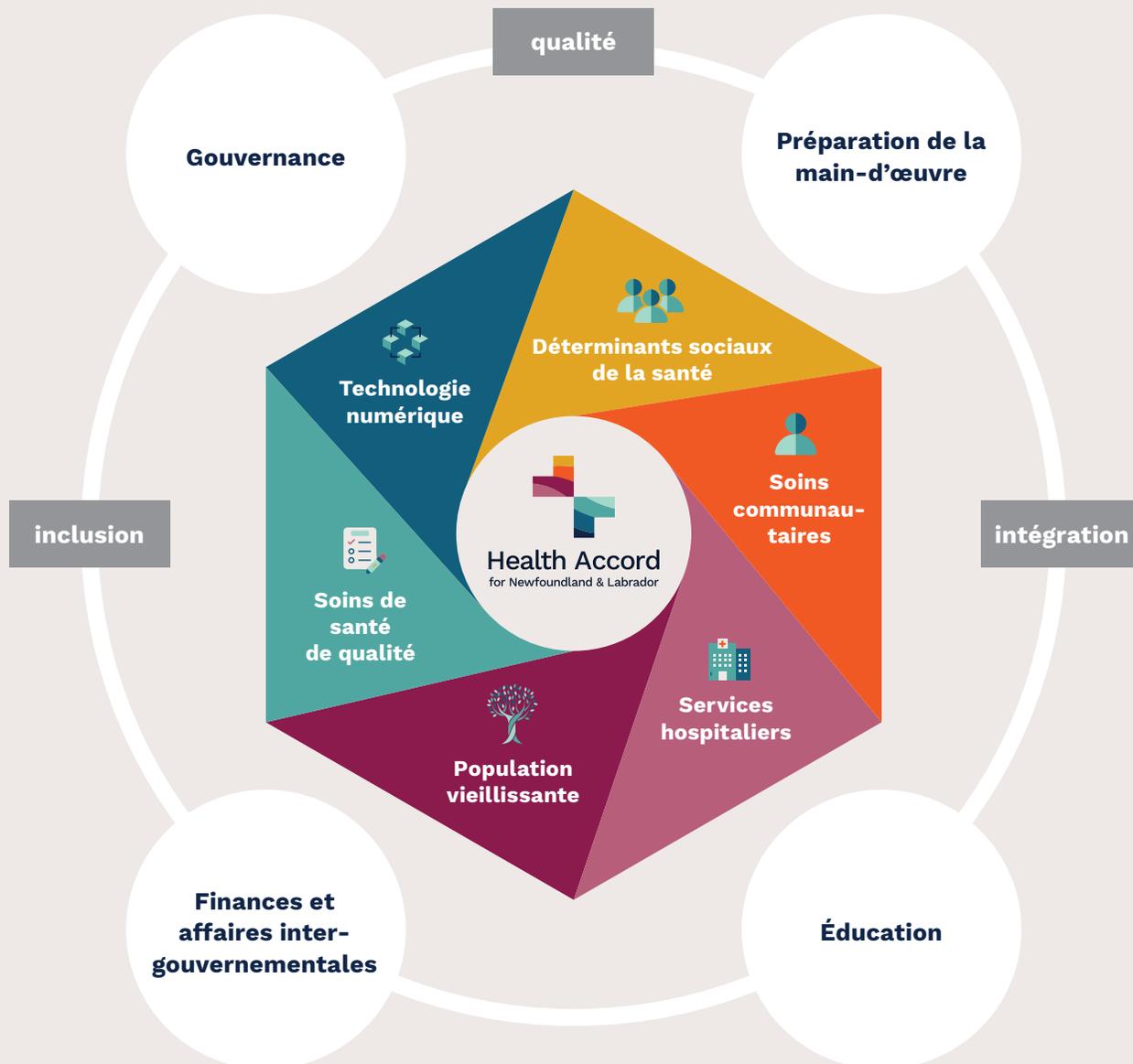
Influences sur notre santé

Nous savons que l'endroit où nous naissons, vivons, grandissons, mangeons, faisons de l'exercice, apprenons, travaillons et jouons influence notre santé. Le fait de se sentir respecté et en sécurité, quel que soit le groupe auquel nous appartenons, et de vieillir avec dignité et indépendance, a également une incidence sur notre santé.



Ces facteurs sociaux, économiques et environnementaux (appelés « déterminants sociaux de la santé ») ont le plus grand effet sur l'ensemble de notre santé, soit 60 %. Notre constitution génétique et notre biologie influencent environ 15 % de nos résultats en santé, tandis que 25 % de l'effet est lié à notre système de santé.

Structure de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador



Nous n'avons pas financé notre système de santé et nos systèmes sociaux d'une manière qui reflète cette répartition des influences sur la santé. De toutes les provinces, Terre Neuve-et-Labrador est celle qui paie le plus par habitant pour les soins de santé. Depuis le début des années 1980, nous avons connu une hausse de 232 % des dépenses en soins de santé alors que, pendant la même période, il n'y a eu qu'une augmentation de 6 % des dépenses sociales.

Pour apporter un réel changement à la santé de la population dans son ensemble, nous devons agir sur ces facteurs qui ont la plus grande influence sur notre santé.

Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador

Groupe de travail

En novembre 2020, le premier ministre Andrew Furey et le ministre John Haggie (Santé et des Services communautaires) ont créé l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre du **groupe de travail** pour reconcevoir la santé et les soins de santé dans cette province. Le groupe de travail a été mis sur pied pour mener cette tâche en créant un accord provincial sur la voie la plus sage à suivre. Le groupe de travail était composé de membres de la collectivité dans son ensemble, de dirigeants des cinq principaux organismes et syndicats de fournisseurs de soins, de personnes nommées par nos trois partis politiques et les peuples autochtones, de dirigeants d'autres importantes parties prenantes, dont les établissements d'enseignement en santé, les directeurs généraux respectifs des quatre régions régionales de la santé (RRS), et la sous-ministre de la Santé et des Services communautaires.

Comités de stratégie et comités de réflexion

Six comités de stratégie ont été formés (déterminants sociaux de la santé, soins communautaires, services hospitaliers, vieillissement de la population, soins de santé de qualité et technologie numérique) et comportaient une représentation diversifiée de toute la province. **Quatre comités de réflexion** (préparation au travail, éducation, gouvernance, et finances et affaires intergouvernementales) ont été ajoutés à la suite de commentaires des membres du public, les jugeant nécessaires. Le groupe de travail a supervisé les délibérations de ces dix comités, a reçu leurs conseils et a maintenant rempli le mandat établi par le premier ministre Furey et le ministre Haggie.

Principes directeurs et optiques

L'Accord sur la santé a été élaboré à partir d'un ensemble de **principes directeurs** et de **trois optiques** : l'inclusion, qui est à la fois une optique et un déterminant social de la santé; la qualité, qui est liée à la fois aux systèmes de santé et aux systèmes sociaux; et l'intégration, qui est nécessaire au sein du système de santé et dans toutes les organisations qui ont une incidence sur la santé et les résultats en santé. La mobilisation de la population de la province, l'écoute de la voix de ceux pour qui les systèmes sociaux et de santé existent, et l'intégration des apprentissages tirés de l'expérience vécue de ces personnes par rapport aux preuves existantes et aux innovations émergentes ont façonné le travail de l'Accord sur la santé. De multiples formes de mobilisation ont été utilisées avec les membres du public, des groupes et des organisations au sein de la population, et des parties prenantes qui sont plus directement liées à la santé et aux soins de santé. Des efforts considérables ont été déployés pour s'assurer que les

personnes de toutes les régions de la province, de tous les âges et de tous les groupes de la province peuvent trouver les meilleurs moyens de participer à l'élaboration de l'Accord. On voulait aussi qu'ils sachent que leur contribution était la bienvenue et qu'elle changerait les choses.

Conclusion de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador

Le groupe de travail de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador en est venu à la conclusion que nous pouvons améliorer la santé, les résultats en santé et l'équité en santé de la population de la province. Ce n'est qu'en combinant deux approches majeures que nous pouvons y parvenir :

- ▶ la prise de mesures relatives aux facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont une incidence sur la santé;
- ▶ le rééquilibrage du système de santé actuel de la province.

Il est essentiel d'accorder une attention particulière aux deux approches, tout en veillant à ce que les déterminants sociaux trouvent la place qui leur revient, avec le soutien de ressources adéquates, si nous voulons améliorer notre santé globale.

Facteurs sociaux, économiques et environnementaux (déterminants sociaux de la santé)

Quelles sont certaines des mesures que nous pouvons prendre, individuellement et collectivement, pour changer la situation en matière de facteurs sociaux, économiques et environnementaux afin de nous aider à améliorer la santé, les résultats en santé et l'équité en santé des personnes, des familles, des collectivités et de notre province?

- ▶ Reconnaître et aborder l'incidence des facteurs sociaux, économiques et environnementaux sur notre santé en apportant les changements nécessaires à la gouvernance, aux politiques, aux programmes et à toutes nos prises de décisions dans de multiples secteurs de la province.
- ▶ Travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que tous les Terre-Neuviens et Labradoriens, personnes et familles, bénéficient d'un revenu de base décent et prévisible.
- ▶ Améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité du logement en mettant en place de meilleurs programmes provinciaux qui sont équitables et reflètent la diversité culturelle et géographique.
- ▶ Prendre plus au sérieux l'incidence sur la santé de l'urgence du changement climatique qui se produit dans notre monde et agir de manière plus décisive quant à l'action climatique dans notre propre province.
- ▶ Créer une voie provinciale vers l'inclusion afin de disposer d'un système de santé plus inclusif et d'une société plus inclusive au sein desquels chaque personne se sent valorisée et respectée.
- ▶ Créer une approche plus intégrée à l'éducation, l'apprentissage et la prise en charge des enfants et des jeunes.
- ▶ Accorder une attention particulière aux services de santé interprofessionnels destinés aux enfants et aux jeunes qui ont des besoins de santé complexes ou qui vivent en dehors de leur domicile, pour leur protection et leur sécurité.
- ▶ Prendre des mesures pour favoriser le développement de collectivités amies des aînés et pour mettre fin à l'âgisme dans notre province.
- ▶ Mieux soutenir les organismes communautaires dans leurs efforts pour renforcer la santé de la population de la province.



Nous saurons que ces mesures sont efficaces quand nous aurons la conviction que les énoncés suivants se sont matérialisés.



Nous avons accès à des soutiens sociaux.



Le système scolaire sert bien les enfants.



Nous pouvons nous exprimer sur ce qui nous importe.



Les jeunes ont accès à une gamme complète de services.



Nous avons accès à des aliments et de l'eau de bonne qualité.



Le système de justice nous protège.



Nos maisons sont sûres et chaudes.



Nous bénéficions d'un soutien et de services solides en santé mentale.



Des efforts importants sont déployés pour réduire la pauvreté dans nos collectivités.



Aucune personne ne se sent exclue ou stigmatisée.



Chaque enfant a un bon départ dans la vie.



On reconnaît et aborde immédiatement tout signe de racisme, de sexisme, d'âgisme ou de discrimination fondée sur la capacité physique dans nos collectivités.

Systeme de santé rééquilibré

Que pouvons-nous faire pour reconcevoir notre système de santé d'une manière qui réponde mieux à nos réalités d'aujourd'hui et de demain?

- ▶ Rééquilibrer le système de santé de la province au moyen d'équipes communautaires, d'hôpitaux communautaires, d'hôpitaux régionaux et d'un centre tertiaire, chacun offrant des services de santé plus durables et efficaces pour répondre aux besoins des personnes desservies.
- ▶ Relier chaque personne et chaque collectivité de la province à une équipe communautaire composée de divers professionnels de la santé.
- ▶ Relier les équipes communautaires aux écoles, aux municipalités, au système de justice, aux organisations communautaires et aux entreprises privées afin qu'elles puissent travailler ensemble à améliorer les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui influencent notre santé.
- ▶ Fournir des soins urgents dans les 23 centres de santé de la province, maintenant intégrés aux équipes communautaires, d'une manière qui répond le mieux possible aux besoins des collectivités que ces établissements desservent.
- ▶ Mettre en œuvre un continuum de soins (options de soins qui suivent une personne dans le temps, en s'adaptant à l'évolution des besoins) pour les personnes âgées, y compris les personnes âgées ayant un handicap. Ces soins en continuum peuvent être fournis dans des maisons individuelles, des foyers de soins personnels, des établissements de soins de longue durée ou des hôpitaux.
- ▶ Mettre en œuvre un programme provincial officiel pour les personnes âgées fragiles dans les collectivités et les établissements de santé.
- ▶ Mettre en place une clinique de santé au travail pour traiter les maladies liées à des professions et des lieux de travail particuliers.



- ▶ Veiller à ce que la voix de l'expérience vécue soit reconnue comme essentielle dans toutes les initiatives visant à rééquilibrer le système de santé.
- ▶ Renforcer la législation, la réglementation et les politiques provinciales afin de fournir des soins et une protection aux personnes âgées.

Le système de santé sera composé de **fournisseurs bien outillés et correctement formés**, qui travailleront dans un milieu qui les valorise et les soutient. Il sera intégré dans une collectivité où les membres de la famille, les fournisseurs de soins et les bénévoles, les municipalités et les groupes de défense continuent d'apporter leur soutien et de créer des liens.



Nous saurons que notre nouvelle approche du système de santé fonctionne quand le système de santé officiel de la province conservera ses éléments clés et que ces derniers évolueront mieux ensemble pour que chaque personne, peu importe son âge, son emplacement géographique ou sa situation personnelle, ait le meilleur accès possible à des soins de santé de grande qualité.

À quoi ressemblera un système de santé rééquilibré?



Le vieillissement sur place dans des collectivités amies des aînés deviendra le fondement des soins dispensés aux personnes âgées à leur domicile, dans des foyers de soins personnels et dans des établissements de soins de longue durée. Des équipes communautaires interprofessionnelles feront partie de toutes les composantes du système de soins qui nous appuient dans notre vieillissement.



Les équipes communautaires couvriront chaque collectivité de la province, avec un accès pour chaque personne dans des zones géographiques définies. Les centres de santé fourniront des soins urgents, des points de transition vers les hôpitaux là où ils sont nécessaires et, dans certains cas, des lits d'attente et des lits de soins de longue durée.



Les hôpitaux communautaires fourniront des services d'urgence ainsi qu'un large éventail de services médicaux, de soins de santé mentale, de soins gériatriques et d'autres services de base qui peuvent être fournis de manière durable. Les hôpitaux régionaux fourniront des soins spécialisés, dont des services gériatriques, des soins aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux et des services de réadaptation. Le centre tertiaire de St. John's fournira les soins les plus spécialisés en ce qui a trait aux adultes et aux enfants, aux soins aigus, aux soins de santé mentale, aux soins chroniques et à la réadaptation.



Le système de santé sera rééquilibré à l'échelle des services communautaires, des soins de longue durée et des services hospitaliers, et sera intégré aux systèmes plus larges qui influencent la santé. Nos systèmes de santé et nos systèmes sociaux seront équilibrés, collaboratifs et connectés, reliés de manière concrète, notamment par des systèmes d'information, et réalignés pour se soutenir mutuellement.

Soutien à ce système rééquilibré

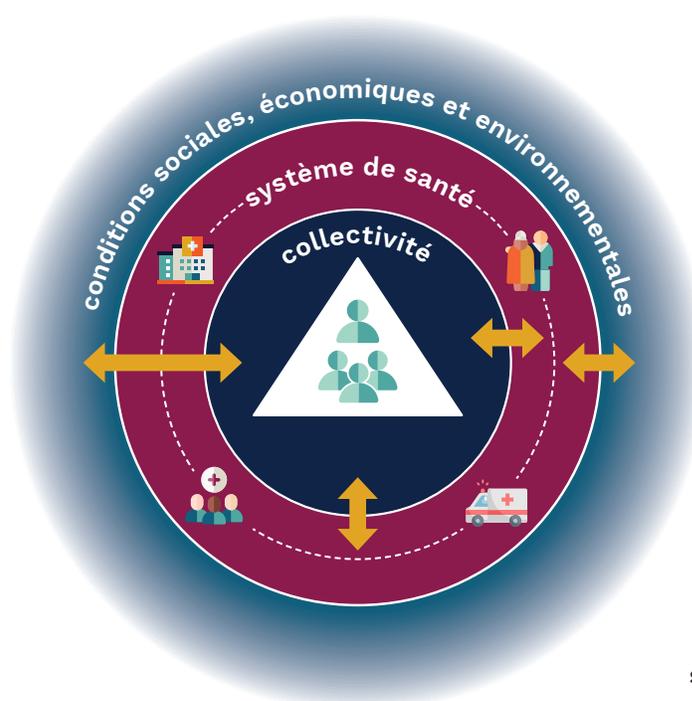
Comment pouvons-nous appuyer ce système de santé nouvellement rééquilibré?

- ▶ En renforçant les normes de soins en matière de soins communautaires et de services de soins de longue durée, et en établissant des normes provinciales relatives aux services de soins aigus.
- ▶ En mettant sur pied un système provincial intégré d'ambulances aériennes et terrestres avec un seul centre de répartition médicale, doté de personnel paramédical de soins primaires et de soins avancés, et soutenu par un système d'urgence virtuel.
- ▶ En modernisant l'infrastructure des technologies de l'information pour le système de santé et les autres systèmes qui appuient la santé.
- ▶ En améliorant les technologies de soins virtuels grâce à un accès abordable à la technologie.

- ▶ En créant un plan provincial de ressources humaines dans le secteur de la santé et des services sociaux, au moyen duquel tous les fournisseurs travaillent au maximum de leurs capacités et où des stratégies sont définies pour répondre aux divers besoins en ressources humaines des différentes régions de la province.
- ▶ En élaborant des accords de transition sur le lieu de travail pour toute personne ayant subi des effets négatifs par les changements dans le système de santé.
- ▶ En créant un plan de recrutement intégré et stratégique pour les fournisseurs et les gestionnaires de soins dans toute la province.
- ▶ En veillant à ce que les lieux de travail soient des endroits sains et sûrs dans le système de santé pour retenir les fournisseurs et les gestionnaires de soins actuels et futurs.
- ▶ En révisant et en alignant les principes directeurs de tous les programmes d'éducation destinés à ceux qui se préparent à travailler dans les systèmes sociaux et de santé, afin de s'assurer qu'ils se soutiennent mutuellement et qu'ils tiennent compte des déterminants sociaux de la santé.
- ▶ En mettant à jour des programmes de formation interprofessionnelle destinés aux praticiens de la santé afin de les aider à mieux comprendre les déterminants sociaux de la santé, le système de santé rééquilibré, la qualité, les soins aux personnes âgées, la diversité et la sécurité culturelles, ainsi que la technologie numérique; et en offrant des programmes d'éducation et de formation continue au moyen d'un modèle intégré, inclusif et collaboratif ayant une meilleure méthode de répartition des stages de formation.
- ▶ En sensibilisant davantage les gens de la province pour leur permettre de participer pleinement à ce nouveau système d'apprentissage social et de la santé.
- ▶ En portant une attention particulière à la qualité de l'expérience de chaque personne desservie par le système de santé et les systèmes sociaux.
- ▶ En renforçant et en fournissant des ressources pour établir des liens plus efficaces entre le système de santé et les groupes communautaires et bénévoles.

Le système de santé rééquilibré

L'intégration des équipes communautaires, des hôpitaux, soins de longue durée, et système d'ambulances



Facilitée par
 intervenants pivots
 personnes-ressources
 de la collectivité
 soins virtuels
 systèmes d'information



Nous saurons qu'il y aura du soutien au changement quand les voies entre les composantes seront établies par des points de contact communautaires qui collaborent entre eux, par des soins virtuels ou des systèmes d'information, par le système d'ambulances terrestres et aériennes, et par des intervenants pivots dont le seul but consiste à aider les gens à franchir les lignes qui, par le passé, n'ont pas été facilement franchies. Des groupes, des centres, des réseaux et des coalitions feront le lien entre le soutien social et les soins de santé.

Les personnes qui œuvrent dans nos systèmes sociaux et de santé rééquilibrés travailleront dans toute l'étendue de leur profession. Elles seront appuyées et profiteront de possibilités d'apprentissage continu au sein de leurs équipes. Par ailleurs, elles bénéficieront de conditions de travail qui les aideront à assumer la responsabilité d'un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Financement de cette nouvelle approche

Comment allons-nous financer cette nouvelle approche à la santé et aux soins de santé?

- ▶ En décrivant **les priorités à court, moyen et long terme** qui permettront de mettre en œuvre cette nouvelle approche au cours des cinq prochaines années et en tenant compte de l'incidence financière de chaque étape de la mise en œuvre de ces priorités ainsi que du potentiel d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources de soins de santé.
- ▶ En élaborant un **plan stratégique provincial** afin d'aborder immédiatement la question avec le gouvernement fédéral quant au financement d'une approche fondée sur le revenu de base, des mesures de lutte contre le changement climatique, des programmes de développement de l'enfance, une réponse aux besoins de la population vieillissante, des équipes communautaires pour les soins primaires et l'amélioration de la connectivité Internet pour les collectivités (toutes des priorités fédérales reconnues à l'heure actuelle). En appuyant la demande des gouvernements provinciaux au gouvernement fédéral pour une hausse des paiements de Transfert canadien en matière de santé.
- ▶ En reconnaissant que bon nombre des mesures déterminées nécessitent un **changement d'attitude et d'approche** qui est axé particulièrement sur l'inclusion, la qualité et l'intégration, et qui doit être guidé par une stratégie de gestion du changement judicieuse.
- ▶ En tenant compte des effets économiques et financiers de l'inaction. Le fait de s'attaquer aux **déterminants sociaux de la santé** et de rééquilibrer **le système de santé** cadre parmi les moyens essentiels pour renforcer la situation financière de la province à l'avenir.

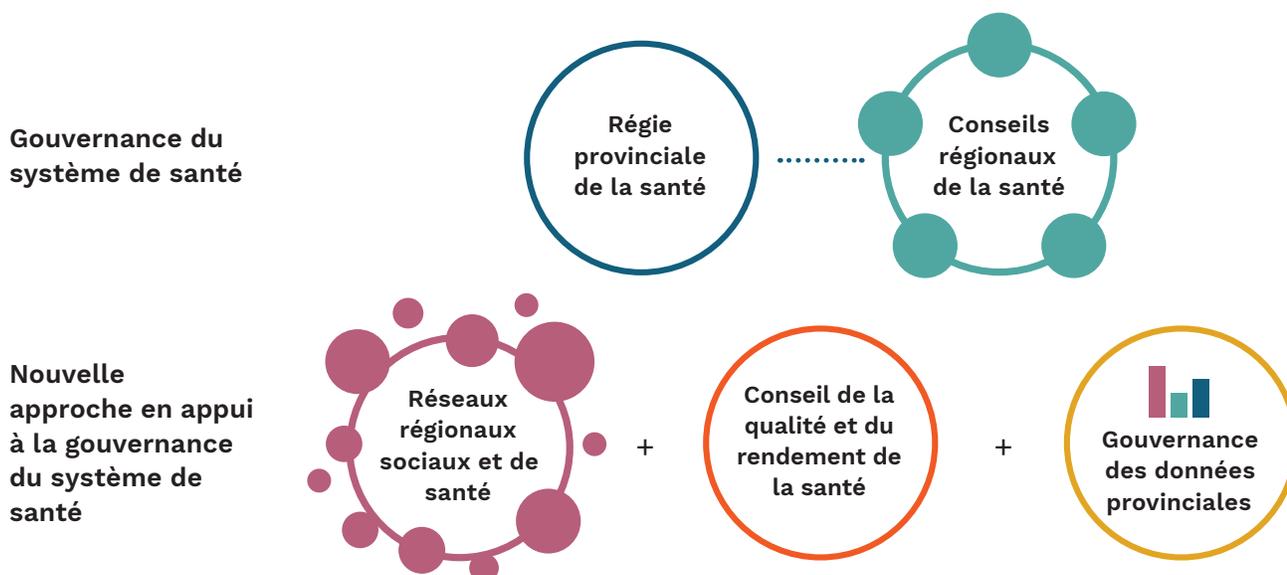


Pour ce qui est du financement de cette nouvelle approche, nous devons tenir compte des répercussions économiques et financières de l'inaction.

Gouvernance et gestion de cette nouvelle approche

Comment allons-nous gouverner cette nouvelle approche en matière de santé et de soins de santé?

- ▶ En créant une **régie provinciale de la santé** pour voir aux composantes du système qui nécessitent une intégration et une supervision à l'échelle provinciale.
- ▶ En créant des **conseils régionaux de la santé**, qui relèvent de la régie provinciale de la santé et qui sont dotés du niveau d'autorité nécessaire pour assurer la prestation des soins de santé à l'échelle régionale. Ces conseils écouteront les gens dans les régions et leur répondront, et seront sensibles aux différences régionales et aux défis uniques.
- ▶ En mettant en place des **réseaux régionaux sociaux et de santé** qui sont formés par les conseils régionaux de la santé et réunissent les nombreux groupes et organisations ayant une incidence sur la santé dans chaque région.
- ▶ En établissant un **conseil de la qualité et du rendement de la santé de Terre-Neuve et-Labrador** pour les systèmes de santé et les systèmes sociaux, qui rendra compte à la Chambre d'assemblée.
- ▶ En élaborant un modèle provincial de gouvernance des données pour s'assurer que les données sont recueillies, analysées et utilisées de manière transparente, éthique, efficace et responsable.



Faits probants que l'approche donne des résultats concluants

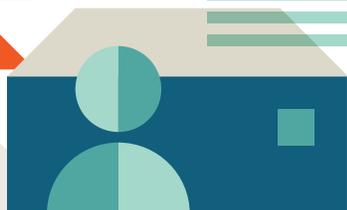
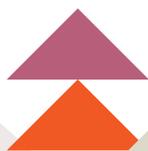
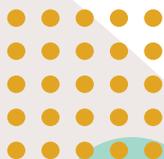
Comment allons-nous nous assurer que cette nouvelle approche donne des résultats concluants?

- ▶ En concevant un **plan d'évaluation à long terme** avec des commentaires continus pour évaluer la mise en œuvre des mesures de l'Accord sur la santé.
- ▶ En élaborant et **communiquant chaque année au public**, de manière éthique, des indicateurs transparents et accessibles liés aux déterminants sociaux de la santé ainsi qu'au rendement des systèmes sociaux et de santé.

Ce niveau de mobilisation et de leadership est essentiel si l'on veut que les résultats en santé des habitants de cette province atteignent un niveau comparable à celui des autres Canadiens et que l'équité en santé devienne une réalité pour chacun d'entre nous.



La concrétisation de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador exigera la mobilisation et le soutien de tous les habitants de la province. Il sera essentiel de pouvoir compter sur un leadership intelligent et engagé aux plus hauts niveaux politiques et décisionnels du gouvernement et de nos systèmes sociaux et de santé. Nous aurons besoin de leaders sages et énergiques du secteur communautaire, du secteur privé, du secteur de l'enseignement en santé, des municipalités et des gouvernements autochtones. Il nous faudra aussi l'engagement continu et des demandes persistantes de chacun d'entre nous dans cette province pour que les appels à l'action soient entendus et que l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador soit fidèlement mis en œuvre.



Points forts existants

Il existe actuellement de nombreux points forts à Terre-Neuve-et-Labrador qui favoriseront la mise en œuvre de l'Accord sur la santé. Les personnes qui travaillent dans nos systèmes de santé et nos systèmes sociaux, les personnes qui donnent de leur temps bénévolement et soutiennent les organismes communautaires, et les fonctionnaires qui cherchent à mettre en œuvre de nouvelles orientations stratégiques ont travaillé sans relâche pour apporter des changements. Le gouvernement provincial a mis en place ou est en train d'élaborer des initiatives visant à promouvoir l'intégration et à éliminer les cloisonnements administratifs afin de mieux appuyer la santé et le mieux-être en général. Il s'agit notamment d'une approche de la « santé dans toutes les politiques », d'un travail à l'échelle du gouvernement sur la réduction de la pauvreté et le mieux être, et d'initiatives visant à éliminer les obstacles systémiques pour mettre fin à l'itinérance, améliorer l'accessibilité, étendre les initiatives de santé mentale, renforcer la lutte contre le racisme et améliorer le soutien aux personnes ayant un handicap.

Depuis 2006, Terre-Neuve-et-Labrador dispose d'une stratégie de réduction de la pauvreté qui est maintenant redynamisée en mettant l'accent sur le mieux-être. En 2019, le gouvernement a créé un solide plan d'action pour le climat. L'initiative multipartite sur la santé mentale et les toxicomanies a donné lieu au plan d'action *Towards Recovery Action Plan* qui est maintenant mis en œuvre pour favoriser le rétablissement des personnes. Dans son rapport, *The Premier's Task Force on Improving Educational Outcomes: Now is the Time* (2017) (groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration des résultats scolaires : le temps est venu) a demandé une meilleure intégration de la santé et de l'éducation pour mieux répondre aux besoins de connaissances en santé et aux besoins de santé des enfants dans le système scolaire.



L'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador ajoute une vue d'ensemble de la situation, une vision pour une approche globale et des orientations intégrées, un appel à la transformation en mettant l'accent sur la promotion de la santé et l'intervention précoce, et une nouvelle énergie avec des ressources réalignées pour intégrer ces forces dans la nouvelle vision.

Rapports de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador

Le groupe de travail de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador consigne son travail en quatre volumes :



Le **rapport** principal qui indique les orientations nécessaires pour répondre aux facteurs sociaux, économiques et environnementaux et pour rééquilibrer le système de santé. Le rapport présente également les appels à l'action qui garantiront que ces orientations seront prises de manière mesurée au cours des cinq prochaines années. L'Accord ne réussira que si le contenu du rapport est compris comme une approche unique, intégrée, holistique et globale.



Le présent document, qui se veut un énoncé **sommaire** mettant en évidence les points clés du rapport.



Le **cadre directeur** qui présente le plan de mise en œuvre de ces appels à l'action, ainsi que des suggestions d'échéances, des coûts estimés, des sources de financement et des structures d'intégration responsables de la mise en œuvre de l'Accord. Le cadre directeur offre des options de mise en œuvre.



Les **données probantes** sont une collection en ligne de différents types de renseignements obtenus pour appuyer les efforts du groupe de travail, notamment des résumés d'évaluations des systèmes sociaux et de santé de la province, des témoignages d'experts, des présentations par des intervenants, des rapports, et des résultats de recherches canadiennes et internationales.

Signes du succès

Comment saurons-nous si l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador a réalisé sa vision?

Nous serons conscients que des conditions sociales, économiques et environnementales particulières influencent notre santé et que nous prenons des mesures pour nous attaquer aux causes profondes et prévenir les résultats négatifs. Les systèmes sociaux et de santé seront équilibrés et unis pour assurer les meilleurs résultats en matière de santé. Nous disposerons de soins de santé de meilleure qualité et plus opportuns grâce à un système de santé plus intégré, rationalisé, techniquement amélioré et durable, qui appuiera les personnes à tous les âges et à toutes les étapes de la vie. Avant de prendre une décision importante, **chaque organisation et chaque ministère se posera la question suivante** : « Quelles seront les conséquences de notre décision sur la santé des gens de la collectivité? »

Les Terre-Neuviens et Labradoriens **obtiendront de meilleurs résultats en santé** et sauront qu'il existe une **équité en santé**, quel que soit le groupe au sein duquel ils sont nés, l'endroit où ils vivent ou les circonstances de leur vie. En tant que population, nous bénéficierons de **soins plus appropriés** et de **meilleurs services sociaux et de santé**, et nous aurons des **taux plus faibles** de maladies chroniques et un **moins grand nombre de décès** attribuables aux accidents vasculaires cérébraux, aux maladies cardiaques et au cancer. La santé des habitants de notre province **sera aussi bonne que celle des habitants des autres provinces**.

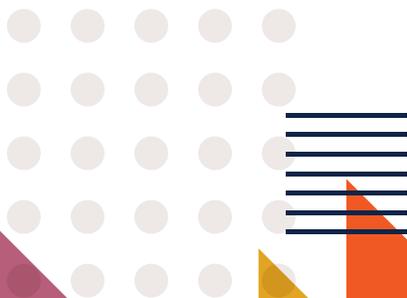
La mise en œuvre réussie de l'Accord sur la santé au cours des cinq prochaines années entraînera **la plus grande transformation des systèmes sociaux et de santé de Terre-Neuve et Labrador** depuis l'introduction de l'assurance-maladie dans les années 1960.



Si nous choisissons d'agir, l'état de santé, les résultats pour la santé et l'équité en matière de santé des Terre-Neuviens et Labradoriens seront nettement améliorés d'ici 2032. Ce n'est que lorsque nous aurons réalisé cette vision que Terre-Neuve-et-Labrador sera un endroit prospère, accueillant et sain pour nous et pour les générations à venir. Nous ne méritons rien de moins.

Personnes-ressources

info@healthaccordnl.ca



**Reconnaissance**

Conception créative et communications par Perfect Day:
John Devereaux, Heather Bonia, Duncan Major, Vanessa Iddon, Olivia Wong



Accord sur la santé
pour Terre-Neuve-et-Labrador

Notre province, notre santé, notre avenir
Une transformation de la santé sur dix ans

SOMMAIRE

